



## AGENT PORTUAIRE POLYVALENT F-H

Réf. Offre : RH - 2023 - 14

Forte de 20 communes et 35 000 habitants, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral siège à Talmont-Saint-Hilaire, commune littorale de 7 500 habitants, située à 10 minutes des Sables-d'Olonne et 30 min de La Roche-sur-Yon.

Vendée Grand Littoral bénéficie d'un environnement exceptionnel, entre Marais Poitevin, plages de sable fin, forêts, lacs et bocage. Sa forte dimension touristique permet également au territoire d'accueillir un grand nombre d'activités et de sites de loisirs.

Terre d'ambitions, Vendée Grand Littoral connaît aujourd'hui une forte expansion démographique et économique.

Elle assure en régie la gestion de deux ports : le Port de Jard sur Mer et le Port de Bourgenay à Talmont Saint Hilaire qui constituent de véritables leviers de développement de la filière nautique en Vendée Grand Littoral.

Port en eau profonde construit en 1985, Port Bourgenay compte 650 places sur pontons et accueille plus de 2 000 escales par an.

Un peu plus au sud, le Port de Jard-sur-Mer, qui date de 1973, regroupe 716 emplacements (508 sur corps-morts et 208 sur pontons). Ce port à l'ambiance familiale et conviviale constitue un lieu d'animation majeur de la commune.

Gestionnaire des ports depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de commune a pour objectif de jouer sur la complémentarité de ces deux infrastructures : développement d'activités différentes, coordination des associations locales, cohérence de la politique événementielle...

### OFFRE

**Date limite de candidature :** 12 mars 2023

**Date prévue du recrutement :** 5 juin au 29 septembre 2023

**Type de recrutement :** CDD 4 mois

### MISSIONS

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la Communauté de communes Vendée Grand Littoral recrute un agent portuaire polyvalent F-H

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Port, les missions seront les suivantes :

#### Missions :

- Assurer la surveillance et l'entretien des ports de plaisance, leurs équipements et leurs abords et accueillir les usagers
- Accueillir, informer et conseiller les plaisanciers sur le fonctionnement des ports
- Assurer le placement des bateaux et aider à l'amarrage
- Assurer l'accueil physique, téléphonique et VHF
- Faire respecter le règlement portuaire
- Assurer la surveillance générale des ports (plan d'eau et zones terrestres)
- Contrôler les pontons et passerelles
- Assurer des travaux d'entretien, de réparation et de propreté des installations (bassins atelier, entretien de la capitainerie, du club house et des sanitaires...)

**Candidatures (lettre de motivation + CV) à adresser à :**

Monsieur le Président - Communauté de communes Vendée Grand Littoral  
35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - BP 20 - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE  
ou à l'adresse [recrutement@vendeegrandlittoral.fr](mailto:recrutement@vendeegrandlittoral.fr)

- Aider au déplacement des bateaux dans le domaine portuaire à flot
- Assurer la gestion administrative en capitainerie (saisie des escales...)
- Organiser des opérations d'accueil des plaisanciers en escale et de placement des bateaux
- Organiser des opérations d'entretien des installations du port de plaisance.

### Profil

- Anglais courant souhaité
- Maîtrise des outils informatiques
- Bonne présentation
- Qualités relationnelles, diplomatie
- Respect hiérarchique
- Savoir nager, Pratique de la plaisance
- Autonomie
- Permis B OBLIGATOIRE
- Permis bateau côtier OBLIGATOIRE

### CONDITIONS DE STAGE

Lieu d'affectation principal : Port de Bourgenay à Talmont St Hilaire

Lieu d'affectation secondaire : Port de Jard sur Mer

Temps de travail : Poste à temps complet - 35H00

### INFORMATION

Pour toutes questions techniques, vous pouvez contacter Fabrice GUYON, Directeur des Ports, ou Antoine ROYNEL, Maître de port, au 02.51.22.20.36

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Dans le respect du cadre légal et dans un objectif de promotion de l'égalité Femmes-Hommes, Vendée Grand Littoral réaffirme les valeurs de la collectivité et notamment son engagement en matière d'égalité professionnelle F-H et de mixité